

IDENTIFICATION

103

Identifiant

7932-17-8673-01

Adresse

49, avenue du Golf

Dénomination

Club House du Club de golf de Beaconsfield



Novembre 2003

DONNÉES HISTORIQUES

Construction

- Date ou période de construction : 1929-1930
- Concepteur(s) : Vallance et Barott, architecte, et John Baxter, entrepreneur
- Propriétaire d'origine : Club de golf de Beaconsfield

Présentation sommaire

Le Club House – chalet d'accueil – du Club de golf de Beaconsfield a été bâti en 1929-1930 selon les plans des architectes Ernest Isbell Barott et Hugh Vallance. Le Club de golf de Beaconsfield a été fondé en 1904. Il utilise d'abord un bâtiment de l'ancienne carrière de Pointe-Claire comme chalet d'accueil pour les golfeurs. Un nouveau chalet d'accueil ainsi que des locaux pour le personnel sont construits en 1913. Le 12 juin 1929, les installations du Club de golf de Beaconsfield sont la proie des flammes. Les architectes montréalais Barott et Vallance dessinent les nouvelles installations qui seront inaugurées l'année suivante. Les architectes reprennent le plan du chalet d'accueil de 1913 dans ses grandes lignes, car ils réutilisent les fondations de pierre ainsi que le chalet des golfeuses épargné par les flammes.

Le nouveau chalet d'accueil s'inscrit dans le courant de l'architecture régionaliste et puise au répertoire formel de l'architecture des XVIII^e et XIX^e siècles avec son massif soubassement de pierre et ses lucarnes. Dans sa forme initiale, le chalet se compose de deux corps de logis distincts reliés par une galerie couverte. Le corps de logis de droite accueille les golfeurs alors que celui de gauche est réservé aux golfeuses. Le chalet des golfeurs se compose d'un corps de logis de plan rectangulaire à un étage et demi, d'un massif soubassement, d'une toiture à deux droits percée d'une série de lucarnes, de deux avant-corps saillants disposés aux extrémités du corps principal, d'une galerie couverte disposée en façade et qui se prolonge sur la façade latérale gauche afin de relier les deux corps de bâtiment et d'un

balcon disposé au-dessus de la galerie. Le second bâtiment se compose d'un corps de logis de plan rectangulaire à un étage et demi à la façade orientée vers l'avenue du Golf, d'une toiture à deux versants droits percée d'une massive souche de cheminée, d'une galerie couverte disposée en façade, d'un grand pignon disposé en encorbellement en façade ainsi que d'un oriel sur la façade latérale droite.

Principales modifications

- Un nouveau corps de logis est construit entre le chalet des golfeurs et celui des golfeuses et remplace la galerie couverte d'origine.
- La galerie ainsi que le balcon disposés en façade du chalet d'accueil ont disparu.
- La galerie du second corps de logis a été fermée pour en faire une véranda.
- Un corps de logis secondaire a été ajouté en retour d'équerre derrière le corps de logis principal.
- Le Club House comportait une longue galerie sur toute la largeur de la façade qui a été fermée.
- Les portes et les fenêtres ont été remplacées.

Le clubhouse avant l'incendie de 1929. Le nouvel édifice a ensuite été reconstruit sur les mêmes fondations dans un style s'apparentant au bâtiment d'origine.
Source : MATTEWS, Brian. *A Century of Golf : Club de golf Beaconsfield Inc.* Pointe-Claire, Brianor Ltd, 2003.



DONNÉES ARCHITECTURALES

Typologies

- Typologie fonctionnelle (fonction d'origine et usage actuel) : Chalet d'accueil des golfeurs
- Typologie constructive apparente : Structure en blocs de ciment
- Typologie formelle dominante (courant stylistique) : Régionalisme

Paysage

- Environnement immédiat : Le terrain de golf possède un cadre paysager remarquable.

- Type d'implantation : Bâtiment isolé situé au centre du terrain de golf sur un monticule.

Architecture

- Le bâtiment s'inscrit dans le courant de l'architecture régionaliste avec l'utilisation d'un vocabulaire qui puise dans le vocabulaire des siècles passés. Les fondations massives en pierre, les hautes souches de cheminée en pierre et les lucarnes qui percent les toitures à deux versants droits témoignent de l'influence du régionalisme.

État physique

- Bon état : le bâtiment est bien entretenu et ne présente pas de détériorations.

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Valeur patrimoniale

- Appréciation générale : Bonne
- Intérêt historique : Le Club de golf de Beaconsfield a célébré le centième anniversaire de sa fondation en 2004. Ses propriétaires sont à l'origine du développement domiciliaire en bordure du terrain de golf destiné aux riches montréalais.
- Intérêt d'art et d'architecture : Le chalet d'accueil du Club de golf de Beaconsfield est l'œuvre de deux architectes renommés de Montréal – Barott et Vallance – qui réalisent quelques autres édifices d'intérêt dans l'arrondissement de Pointe-Claire comme le bureau de poste (250, chemin du Bord-du-Lac) et la maison Docteur-Park 92, avenue Bowling Green). Il constitue un bon exemple d'architecture régionaliste produite dans les années 1920-1930.
- Qualité d'insertion dans son environnement bâti ou paysager : Le chalet d'accueil du Club de golf de Beaconsfield s'intègre harmonieusement à son cadre végétal et contribue à définir l'image distinctive de l'avenue du Golf avec son architecture pittoresque.

Recommandations de mise en valeur

- À conserver :
- La volumétrie générale;
 - Le soubassement en pierre;
 - La forme des toitures;
 - L'ordonnance et la dimension des ouvertures;
 - Les retours de corniche de certains pignons;

- Le bandeau qui souligne le passage des étages.
En raison de l'importance historique de cet édifice, une étude plus approfondie, comprenant un relevé photographique intérieur et une évolution historique plus poussée, devrait être entreprise.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Documents consultés

- MATTEWS, Brian. *A Century of Golf : Club de golf Beaconsfield Inc.* Pointe-Claire, Brianor Ltd, 2003.
- MONGRAIN, Guy. *Le développement urbain de Pointe-Claire (volet 1)*. Montréal, octobre 2003.
- Permis de construction. APC.
- THE BEACONSFIELD GOLF CLUB. *Seventy-Fifth Anniversary, 1904-1979*. Pointe-Claire, 1979.
- UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. *Insurance Plan of the Town of Pointe-Claire*. 1923. ANC.

Patri-Arch, avril 2004